

Le Point sur

MIGR ATION RETOUR

REVENIR POUR
CONSTRUIRE





Le président de Région a proposé, lors de la plénière du 19 décembre 2014, un amendement pour le retour au pays des jeunes porteurs de projets innovants de moins de 40 ans, et vivant aux quatre coins du globe. Les élus régionaux ont voté à l'unanimité cet amendement qui a conduit à la création de l'appel à projets « Migration retour ».

Ce dispositif est la toute première initiative de ce genre visant à remédier aux conséquences négatives de la dépopulation due, entre autres, au Bumidom, cette émigration massive des Afro-descendants des départements d'Outre-Mer vers l'hexagone. Des effets qui se ressentent fortement en Martinique avec un vieillissement de la population et une baisse démographique significative qui engendreront à terme une diminution de la demande (moins de consommateurs), la hausse des dépenses publiques liées aux aspects sociaux et sanitaires et l'orientation des politiques menées au détriment des jeunes.

L'appel à projets « Migration Retour » est donc une mesure choc en vue d'une Martinique jeune, dynamique et créative, en phase avec la politique régionale qui valorise l'entrepreneuriat et la création d'activité. Les voyages et la découverte de l'autre étant indéniablement des sources d'inspiration, la Région Martinique reste convaincue que des projets renversants germent partout dans le monde. A nous de les faire pousser dans notre île !

« Migration retour » est un appel au cœur de notre jeunesse nomade, capable de nous éblouir et ainsi faire briller la Martinique de demain.

Alors, jeunes du monde « made in Martinique » ou non, votre île vous appelle ! C'est à vous de jouer !





Vous êtes Martiniquais ou **citoyen du monde**, vous résidez en dehors du territoire et envisagez d'y **(re)venir** ? La Région Martinique vous accompagne avec l'Appel à Projets Migration Retour.

REDYNAMISER L'ÉCONOMIE PAR LA DIASPORA

La Martinique enregistre une baisse de la population qui perdure au fil des années. Ce phénomène s'élève à 1200 personnes par an. Par ailleurs chaque année, 60% des jeunes quittant le territoire pour poursuivre leurs études ne reviennent pas. Les tendances prévoient que la Martinique fera partie des départements les plus vieux de France d'ici à 2030.

L'Appel à projets « Migration-retour » vise à faire revenir les jeunes actifs martiniquais établis à l'extérieur du territoire afin d'infléchir la courbe descendante de la démographie et remédier aux conséquences négatives du phénomène, notamment la diminution de la demande (moins de consommateurs) et la hausse des dépenses publiques liées aux aspects sociaux et sanitaires.

BON A SAVOIR

En 2006, la Martinique comptait **399 000 habitants** contre un peu plus de 390 000 en 2014.

Les prévisions évaluent une perte de 1200 personnes chaque année pendant 25 ans.

En 2040 la population martiniquaise s'élèverait à **378 000 individus** si aucune initiative n'était prise.



L'APPEL À PROJETS MIGRATION RETOUR

● CRITÈRES

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets âgés entre 18 et 40 ans, résidant à l'extérieur du territoire et désireux de s'installer ou se réinstaller en Martinique afin d'y développer une activité entrepreneuriale.

● TYPES DE PROJETS ET DOMAINES D'ACTIVITÉS

La collectivité régionale a défini des secteurs prioritaires : tourisme, gestion et prévention des risques majeurs, écoconstruction, entrepreneuriat social et solidaire, valorisation de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, biodiversité, artisanat, art et culture, recherche et innovation, agrotransformation, innovation sociale et sociétale et notamment l'économie du vieillissement, aquaculture, numérique...

100 projets de formes multiples seront retenus au total selon la répartition suivante :

60 projets	40 projets
1. Création et développement d'entreprises ou d'activités artisanales, commerciales, industrielles, de services, touristiques, activités d'ingénierie dans tous les champs d'activités, secteurs ou branches	4. Incubateurs / expérimentateurs
2. Création et structuration de filières intégrées	5. Recherche – développement / innovation pour incubation
3. Reprise d'entreprises	6. Immersion entrepreneuriale

LAURÉATS

A l'issue de l'Appel à projets Migration retour, 100 lauréats seront désignés par un jury et bénéficieront d'un accompagnement pour la mise en place de leur projet :

- 15.000 €
- une aide de 50% du coût total d'une location immobilière plafonnée à 4000 euros par an pendant deux ans.
- une aide de 50% du coût total d'une location personnelle plafonnée à 4000 euros par an pendant 2 ans.
- une dotation de 800 € pour l'achat d'un billet aller simple à destination de la Martinique (valable pour les projets présentant certains critères définis dans le règlement)
- un bonus de 5000 euros pour les projets incluant un investissement dans la grande caraïbe
- un bonus de 5000 euros si le candidat choisit l'approche «3 ème révolution industrielle (énergie – numérique – logistique) ».



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Notes

[illegible]

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Concourir à **L'APPEL À PROJETS**



Le dossier de candidature à l'appel à projets est à télécharger sur le site www.region-martinique.mq et à retourner dûment complété à l'adresse suivante par voie postale ou sous forme d'envoi recommandé avec A/R à l'adresse suivante :

Conseil Régional
Migration Retour
Rue Gaston Defferre CS 50601
97261 Fort de France.

Date limite de dépôt des dossiers : 20/04/2015.

Migration-Retour

Alix BARDET et Kévin FLORIAN

Tél : 0596 59 63 37

e-mail : migrationretour@region-martinique.mq